

EXAMEN EN VUE DE CONSTITUER UNE RESERVE DE RECRUTEMENT AU GRADE DE CHEF DE DIVISION (NIV A5)

❖ **Conditions de participation :**

Article 1er.-

Nul ne peut être nommé à un emploi du cadre du personnel, s'il ne réunit les conditions générales d'admissibilité.

Article 2.-

Les conditions générales d'admissibilité sont les suivantes :

- a) *satisfaire aux conditions de nationalité prévues par la loi organique des CPAS ;*
- b) *être de conduite et de civisme irréprochables;*
- c) *jouer des droits civils et politiques;*
- d) *être en règle à l'égard des lois sur la milice;*
- e) *être âgé de 18 ans au moins;*
- f) *être porteur d'un des titres d'études prévus à l'article 3 , en rapport avec le grade à conférer et le cas échéant, de l'attestation d'équivalence en Belgique;*
- g) *avoir l'aptitude physique nécessaire à l'exercice de ses fonctions;*
- h) *satisfaire aux conditions relatives à la connaissance des langues, conformément aux lois coordonnées sur l'emploi des langues en matière administrative.*
- i) *ne pas avoir été licencié précédemment par le CPAS d'Uccle, hormis en cas de suppression d'emploi ;*
- j) *ne pas avoir été démis de ses fonctions au CPAS d'Uccle, suite à une procédure disciplinaire.*

Les conditions e), f) et h) doivent être remplies à la date de clôture des inscriptions à l'examen.

Article 3.-

Les diplômes ou certificats d'études pris en considération pour l'admission aux emplois sont :

Pour le niveau A : un diplôme de master, un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement supérieur assimilé ; (...)

Article 4.-

Les exigences de diplôme ou de certificat d'études pour les emplois spécifiques, sont complétées par les conditions particulières d'admission et de promotion à ces emplois.

❖ **Conditions particulières d'admission:**

- **Examen de recrutement au grade de chef de division A5 (cadre administratif)**

Le candidat à l'emploi de chef de division (A5) doit être titulaire d'un des titres d'études donnant accès aux emplois de niveau A, conformément à l'article 3..

Il doit en outre faire preuve d'une expérience utile de minimum 6 ans dans une fonction d'encadrement.

Le candidat doit subir avec succès les épreuves d'admission prescrites (cf. article 112).

Modalités d'inscription:

Les demandes d'inscription à l'examen, à établir sur le formulaire disponible en annexe 1, doivent parvenir à M. le Secrétaire général le **19 avril 2024** au plus tard, la date d'enregistrement au service courrier faisant foi.

Elles doivent être accompagnées d'une copie du/des diplôme.s ou du/des certificat.s d'études requis.

Pour tout renseignement, s'adresser au service GRH, 860, chaussée d'Alsemberg à 1180- Bruxelles:
Mme Wybauw 02/370.75.83 (sarah.wybauw@cpasucclle.be)
ou Mme Chrispeels 02/370.76.26 (sabrina.chrispeels@cpasucclle.be).

Programme d'examen:

Article 112 : Le programme de l'examen de recrutement au grade chef de division (A5) est arrêté comme suit :

Matières	Minima des points requis*
<u>Epreuves écrites éliminatoires</u> <ul style="list-style-type: none">➤ Epreuve de rédaction (40 points)➤ Epreuve écrite portant sur des matières déterminées (total / 60 points) :<ul style="list-style-type: none">○ Loi organique des CPAS (20 points)○ Tutelle, lois du service public et droits et devoirs des fonctionnaires (10 points)○ Principes budgétaires applicables au CPAS (10 points)○ Législation sur les marchés publics (10 points)○ Législation en matière de bien-être au travail (5 points)○ Principes relatifs à la relation contractuelle et à la relation statutaire dans la fonction publique (5 points)	60/100*
<u>Epreuve orale</u> <ul style="list-style-type: none">- Défense de l'épreuve de rédaction (35 points)- Entretien sur des questions d'ordre général et professionnel visant notamment à apprécier le profil et la communication du candidat ainsi que les capacités à (65 points) :<ul style="list-style-type: none">○ Décider○ Diriger et motiver une équipe○ Accompagner/coacher les collaborateurs○ Gérer des projets○ Gérer les conflits○ Mener des entretiens (feedback, évaluation, ...)○ Accompagner le changement	60/100*
TOTAL	120/200* *minimum 50% dans chaque matière

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NB.: Les candidats doivent s'attacher à fournir d'emblée des **renseignements exacts et complets**, permettant notamment de vérifier s'ils réunissent les conditions d'admission à l'emploi sollicité.

Le(la) soussigné(e) sollicite son inscription à l'examen de :

RECRUTEMENT AU GRADE DE CHEF DE DIVISION (NIVEAU A5) – Cadre administratif

NOM (en caractères imprimés majuscules) :

PRENOMS (soulignez le prénom usuel) :

DOMICILE (localité, rue, n°) :

.....

 **G.S.M.** :

e-mail :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

Il(elle) joint à la présente :

- **une copie du diplôme, certificat ou brevet d'études requis, et un CV**

éventuellement : tout autre document jugé utile à l'appui de sa demande.

Renseignements complémentaires :

.....

.....

Les données reprises ci-dessus ne seront utilisées que dans le cadre de son inscription à un examen au CPAS d'Uccle. Le traitement de ces données sera conforme au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016.

Etabli à, le

Signature,